



HAL
open science

L'associationnisme de P. Buchez et de l'atelier : l'émancipation d'une communauté égalitaire par le devoir et le dévouement

Patrick Gilormini

► **To cite this version:**

Patrick Gilormini. L'associationnisme de P. Buchez et de l'atelier : l'émancipation d'une communauté égalitaire par le devoir et le dévouement. 6ème colloque international de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique "Anticipations, conjectures et coordination", Association Charles Gide; Bureau d'étude théorique et appliquée, Apr 2016, Strasbourg, France. halshs-02093614

HAL Id: halshs-02093614

<https://shs.hal.science/halshs-02093614>

Submitted on 9 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrick GILORMINI

ESDES-Université Catholique de Lyon

10, place des Archives

F-69288 Lyon cedex 02

pgilormini@univ-catholyon.fr

L'associationnisme de Philippe Buchez et de l'Atelier

L'émancipation d'une communauté de travail égalitaire par le devoir et le dévouement

Au cours de la révolution de 1830, ouvriers et petits bourgeois combattirent pendant trois jours dans les rues de Paris pour finalement voir Louis-Philippe, roi de l'oligarchie bancaire et financière, prendre le pouvoir. La classe ouvrière française n'avait pas alors la conscience politique permettant de récolter les fruits de sa victoire. Les premières grèves des canuts lyonnais de 1831 et 1834, suivies attentivement par les saint-simoniens, seront facilement écrasées. Les organisations démocrates révolutionnaires, comme la Charbonnerie avaient déployé leurs activités parmi les étudiants et dans une moindre mesure dans les couches plébéiennes, notamment chez les compagnons artisans. Ce n'est que durant la monarchie de Juillet que leurs membres commenceront à opposer clairement les intérêts du peuple à ceux de la bourgeoisie. (Abendroth, 2002).

La monarchie de Juillet inaugure les luttes ouvrières à l'ère industrielle. De nombreuses couches populaires connaissent un sort peu enviable. L'industrialisation parvient à un stade tel que ses effets sociaux ravageurs, suscitent des agitations à répétition tant chez les prolétaires employés dans les nouvelles grandes fabriques industrielles que chez les ouvriers de métier et les compagnons traditionnels. Si le concept de classe, popularisé par Guizot, permet de caractériser les conflits entre bourgeois et ouvriers, il masque pourtant la forte hétérogénéité des conditions tout comme la rivalité des intérêts entre les artisans de métiers sur le déclin et les prolétaires des nouvelles fabriques (De Broglie, 2011, pp. 157-162). L'industrialisation dualiste que connaît la France de Louis-Philippe empêche l'éclosion d'une véritable conscience de classe commune à tous les ouvriers urbains. Dans cette première partie du XIX^{ème} siècle développent dans chaque secteur économique, parallèlement et complémentaires, des modes de production à fort coefficient de capital et des modes de production à faible coefficient de capital fondés essentiellement sur l'utilisation d'une main-d'œuvre à la fois bon marché et de bonne qualité. La croissance de la production jusque dans les années 1840, a été acquise grâce à une augmentation presque aussi rapide de la force de travail. L'accroissement de la formation du capital porte sur des masses assez faibles. L'effort d'investissement est limité à des secteurs dont le poids est assez léger :

grandes usines sidérurgiques, grandes filatures de coton dans les années 1820, mines dans les années 1830. Les industries textiles constituent plus de la moitié de la population active industrielle. Près du quart des machines à vapeur installées en 1846 fonctionnent dans des usines textiles. Les industries du bâtiment, du bois et des métaux se développent. La structure industrielle est encore dominée par les industries de consommation (alimentation, habillement, textile) et les industries de construction (bâtiment) qui contribuent le plus à la croissance. Les industries en forte croissance comme la houille, la transformation et la production des métaux ne représentent toutefois qu'une faible part de la croissance industrielle. Le système de la manufacture reste exceptionnel de 1830 à 1840. Les plus grands établissements industriels ne comptent que 10 à 15 ouvriers par patron, la petite industrie étant plus proche de 2 ouvriers par patron. La grande dispersion des établissements industriels correspond à un système de production dans lequel le facteur main-d'œuvre joue encore le premier rôle. En dehors du charbon, du textile et de la sidérurgie les modes de production plus capitalistes n'ont pas encore fait leur percée en France. (Léon, 1978, pp. 485-493) L'essor industriel que connaît la France sous la monarchie bourgeoise, révèle pourtant l'opposition radicale qui se creuse entre la bourgeoisie financière, la bourgeoisie industrielle et le prolétariat. La France avait été jusqu'alors un pays à prédominance agricole. La vie politique légale, d'où les ouvriers étaient exclus par le régime électoral en vigueur, se réduisait à un jeu entre l'aristocratie financière du gouvernement et l'opposition officielle de la bourgeoisie industrielle et cultivée. Les paysans fiers de leur rôle de propriétaires qu'ils devaient à la Révolution de 1789, constituaient et de loin la classe numériquement la plus forte du pays. La majorité des employés qui travaillaient encore dans de petites entreprises, manquaient encore de cette combativité qui se déploiera ultérieurement dans les grandes entreprises. Etant donné cette situation politique et sociale, les ouvriers adoptaient des comportements de conspiration et les méthodes de combat des organisations secrètes. Certains espéraient encore alors le succès d'un putsch et attendaient tout de la politique que pratiquerait une dictature démocratique et révolutionnaire à l'image de la conspiration des égaux de Babeuf. Leur énergie révolutionnaire se reflète dans les perpétuels préparatifs du putsch qui conduira finalement à la tentative de soulèvement de la société des Saisons (Blanqui et Barbes) du 12 mai 1839. (Abendroth, 2002, pp. 7-27)

C'est dans ce contexte que s'élabore la doctrine saint-simonienne. Réaliste elle s'éloigne du conspirationnisme et comprend parfaitement la nécessité d'une évolution conduisant à la grande production industrielle. Elle défend l'idée d'une organisation sociale unissant les producteurs contre les « parasites improductifs ».

Nous nous attachons dans cette communication à caractériser la conception de l'entreprise comme association de travailleurs développée, dans la lignée saint-simonienne, par Philippe Buchez et les ouvriers du journal *l'Atelier*. Il s'agit d'une ingénierie sociale à distance du matérialisme historique, axée sur la question de la réalisation de l'équité par le dépassement de la domination du capital sur le travail. Dans un premier temps, nous analyserons la formation de celle-ci nous attachant au parcours personnel de Philippe Buchez (§1) et à sa relation au saint-simonisme (§2). Dans un second temps nous caractériserons le socialisme de Philippe Buchez et sa conception de l'association ouvrière (§3). Enfin nous en présenterons la traduction pratique et la diffusion de sa pensée par les rédacteurs de *l'Atelier* (§4).

1. Eléments de la biographie de Philippe Buchez (1786-1865)

Descendants d'artisans wallons, Philippe Buchez est né le 31 mars 1786 à Matagne la Petite dans les Ardennes belges. Il suivit les cours d'histoire naturelle au Jardin des plantes de Paris et fut employé à l'octroi. (Cuvillier, 1948; Robaux, 1973)

Attaché à ses origines populaires, il sera admis en 1820 à la loge maçonnique *Les amis de la vérité* qui est à l'origine de la Charbonnerie française. Cette loge anticonformiste bénéficie de la protection du Grand Orient, mais abrite en réalité les débats des jeunes républicains de Paris. Parmi les adhérents au mouvement charbonnier, se trouve une majorité d'anti-Bourbons issus des régiments bonapartistes. Le mouvement maçonnique des *Amis de la Vérité* quant à lui, est constitué par une jeunesse universitaire fortement attachée aux valeurs progressistes sociales et républicaines, et tout aussi radicalement opposée au rétablissement des Bourbons ou des Orléans. La Charbonnerie française est née de l'équipée de deux membres de la loge Joubert et Dugied, partis à Naples participer à la Révolution, initiés à la Charbonnerie italienne et revenus avec les statuts de l'organisation italienne à Paris. Mais les véritables concepteurs de la Charbonnerie française sont Bazard, Buchez et Flottard, qui « adaptent » les statuts italiens à la situation française. (Tardy, 2010). Dans l'opposition libérale ils rejettent la Restauration monarchique, et expriment le besoin de refonder la société sur une nouvelle élite, une nouvelle aristocratie non héréditaire. Les *carbonari* se considèrent comme les représentants d'une masse passive, tacitement acquise aux idéaux des conjurés. L'égalité doit régner entre bons-cousins charbonniers. Seules les fonctions au sein de la « vente » différencient les individus ; la hiérarchie de la société extérieure ne s'applique pas à l'intérieur du mouvement. La Charbonnerie française qui aurait connu près de 50.000 membres a joué un rôle de matrice pour nombre de sociétés et de sectes du XIXe siècle, à commencer par le saint-simonisme.

Buchez sera l'un des principaux animateurs de la charbonnerie française. Il visait à soulever des régiments en province afin de les faire marcher contre certaines places fortes pour les investir et les défendre contre la réaction. Buchez rédigea une déclaration de principes en vue du renversement des Bourbons. En 1821 il soulève les départements de l'Est (Vosges) mais fut arrêté à Metz, conduit à Colmar et poursuivi aux assises. Il eut cependant la chance de se tirer d'affaire grâce à l'intelligence du juge Goldberg qui prenait plaisir à causer d'histoire et d'archéologie avec lui. L'éclatement de la Charbonnerie française vient des échecs militaires successifs sur le terrain dans l'année 1822. Les divergences politiques entre bonapartistes et républicains ressurgirent dans l'adversité. Avec la fin de la charbonnerie Buchez reprend des études médicales. Il est reçu docteur en 1824, ayant peu auparavant publié avec Ulysse Trélat un précis élémentaire d'hygiène. Il devint le principal rédacteur du *Journal du progrès des sciences et institutions médicales*, où il écrit des articles sur l'organisation de la médecine. De ses études scientifiques au Museum d'Histoire Naturelle puis à la faculté de médecine de Paris il retient le projet d'élaborer une physiologie sociale.

Après avoir lu le *Nouveau Christianisme* de Claude Henri de Saint-Simon [1760-1825] paru en 1825, il se déclare saint-simonien. Ses réflexions mêlent alors les sciences telles la géologie, l'embryologie ou la physiologie afin de démontrer la tendance inexorable des sociétés au progrès par l'évolution et l'organisation. En 1829 il rompt avec l'orthodoxie saint-simonienne dont il pressent les dérives. A distance de

la « folie Enfantin » et des rédacteurs du *Producteur*, auquel il collabora un temps, Buchez fonde avec Flocon, Thierry, Léon Pilet, le *Club des Amis du peuple*, dont le roi Louis Philippe fit fermer les portes le 25 sept. 1830. Il se fait le défenseur d'un néo catholicisme qu'il place à la base de ses théories politiques. Il fonde en 1831 le *Journal des sciences morales et politiques* qui prendra bien vite le titre de *l'Européen, journal des sciences morales et économiques*. Sans négliger la théorie, ce journal se présente comme un forum pratique d'observation de projets et d'expériences sociales en cours. *L'Européen*, de 1831-1832 puis de 1835-1838, mène une réflexion sur le pouvoir comme capacité d'agir, la condition de l'action étant de posséder l'intelligence des besoins sociaux. Il cherche à concilier la doctrine catholique orthodoxe avec les théories les plus démocratiques. (Frobert & Lauricella, 2015)

Les divers ouvrages qu'il publia lui acquirent une grande notoriété, tant dans le monde catholique que chez les démocrates et les républicains. Dans *l'Introduction à la science de l'histoire ou science du développement de l'humanité* (1833) et *l'Essai d'un traité complet de philosophie du point de vue du catholicisme et du progrès social* (1838-1840), Buchez déclare que le fondement de la morale est une donnée théologique, c'est-à-dire un dogme, et attaque l'égoïsme des gouvernants qui ne cherchent que leur intérêt particulier. Il publia également *L'histoire parlementaire de la révolution* (46 volumes 1834-1840) qui est un extrait du *Moniteur* avec commentaires et préfaces, mais qui tend à prouver que la Révolution est une réalisation de la morale chrétienne et à excuser les crimes de la Terreur. À partir de 1840, Buchez se consacre à l'activité pratique et participe à la fondation du journal, *L'Atelier*, «organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers», qui paraîtra jusqu'en 1850. Il y développe un plan de réforme de la société fondé sur l'association ouvrière qui connut une première application avec la création, en 1834, de l'Association des ouvriers bijoutiers en doré qui survécut jusqu'en 1873. En contact avec les plus grands de son époque (Lacordaire, Alfred de Vigny...), Buchez est resté l'ami des humbles et des petits, restant ainsi fidèle à ses origines.

En mai 1847 Buchez fonde avec Jules Bastide, la *Revue nationale*, dirigée par un de ses fidèles lieutenants Auguste Ott. Ce dernier marque une distance idéologique entre les buchéziens et les socialistes proudhoniens. Pour les disciples de Buchez, la source des problèmes des travailleurs n'est pas la propriété mais le droit d'en abuser.

Pendant les journées sanglantes de juin 1848, ulcéré par les luttes fratricides entre soldats de Cavallac et ouvriers, il refuse de porter les armes. Si on le vit aux barricades, ce fut non pour combattre mais pour soigner les blessés. Granier-Pagès le fit nommer adjoint au maire de Paris en février 1848, Buchez s'occupe alors activement de la garde nationale et de la mise sur pied des ateliers nationaux. Élu à la Constituante, il en devient le premier président (5 mai-6 juin). Son caractère conciliateur lui vaudra d'être critiqué pour son manque de résolution. Son échec à l'élection législative de mai 1849 marque la fin de sa courte carrière d'homme politique. Opposant à Louis-Napoléon Bonaparte, il fut arrêté le 2 décembre 1851 et relâché rapidement. Il retourna alors à ses études, se consacrant notamment à la rédaction d'un *Traité de politique et science sociale*. Seul et oublié il s'éteindra à Rodez le soir du 11 août 1865 à 69 ans. Son corps sera ramené à Paris où il est enterré au Père Lachaise. Il n'eut pas l'occasion de publier son dernier ouvrage et ce sont ses amis qui le publieront en 1866.

2. Le saint simonisme de Buchez

a. L'autoritarisme de Saint-Simon

Saint-Simon [1760-1825] a été fortement influencé par les penseurs théocrates que sont Joseph de Maistre et Louis de Bonald qui contribuent à accentuer son sens de l'autorité et de la hiérarchie. La société qu'il appelle de ses vœux sera positive et organique. Le savant devant jouer un rôle analogue à celui des théologiens dans la société féodale. La capacité scientifique remplacera l'ancien pouvoir ecclésiastique. L'organisation du pouvoir temporel sera calquée sur l'organisation du pouvoir spirituel. Des chefs prendront bien la direction de l'industrie prouvant par là-même leur capacité administrative, ou de management dirait-on aujourd'hui, qui est à l'époque moderne la première capacité politique. La science expérimentale renvoie dans le passé la métaphysique et les principes d'économie politique supplantent ceux du droit civil. Saint-Simon s'éloignera peu à peu de l'économie libérale qui se place du point de vue des consommateurs et proclame l'identité des intérêts de tous et de chacun, pour se placer du point de vue des producteurs. « L'égalité des intérêts » sera au centre de l'économie politique de Buchez. Saint-Simon considère l'humanité comme étant composée d'une majorité de producteurs associés en vue d'accroître la richesse sociale et de contribuer à l'intérêt général. Ce dernier est lésé lorsque les non-producteurs ou les consommateurs qui consomment plus qu'ils ne produisent, prélèvent une dîme sur les fruits du travail des producteurs. Le régime industriel qui remplacera le régime militaro-gouvernemental est un régime où les producteurs se sont affranchis du joug des consommateurs et ont repris pour leur propre compte la direction de la société industrielle. Cette redistribution des rôles et des rangs s'effectuera ni par l'élection ni par la concurrence au sens où l'entend l'économie politique de l'époque. Saint-Simon souhaite une sorte de cooptation administrative où ceux qui occupent les rangs inférieurs rentrent en compétition pour obtenir que leur chef leur accorde une promotion. Au sommet de cette hiérarchie sociale se trouvent les banquiers, les industriels réussissant à se hisser dans l'échelle sociale dans la mesure où ils parviennent à obtenir leur confiance. Les hiérarchies sociales sont déterminées non par la concurrence commerciale mais par l'émulation professionnelle : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres ». (Halevy, 1974, pp. 75-77).

b. L'aventure du *Producteur* :

A la mort de Saint-Simon en 1825, ses disciples fixent la doctrine qu'ils prêchent dans des conférences publiques et dans le premier journal saint-simonien *Le Producteur*. L'entreprise *Le Producteur* conduite par Prosper Enfantin (1796-1864) et Saint Amand Bazard (1791-1832) regroupera les premiers saints simoniens dont Philippe Buchez. Ce journal pose d'emblée la question économique et sociale de l'industrie et de la distribution des biens. Devenu mensuel le 1er avril 1826, *le Producteur* disparaît six mois plus tard. Une tentative de relance de la publication en 1828 échouera.

Le Producteur reprend à son compte le projet d'une société organisée autour de l'industrie, d'une société hiérarchisée dans laquelle la politique cède la place à l'exercice de la compétence scientifique et technique. Une telle société a besoin pour fonctionner d'un culte permettant au peuple d'adhérer aux mots d'ordre de ses dirigeants. Ce culte est rationnel et suppose l'existence d'un clergé imprégné d'idéaux à la fois scientifique et moraux. Dès le départ le saint-simonisme présente une dimension théocratique qui ne fera que se renforcer par la suite. (Picon, 2002, p. 56). *Le Producteur* prend le contre-pied des idées libérales de Jean-Baptiste Say. Il préfère l'association des hommes dans le travail à la libre concurrence, la commandite par action qui renforce la solidarité entre les industriels aux formes archaïques de la propriété industrielle. Le journal défend également le développement du crédit à grande échelle.

Après *Le Producteur* (1825-1826), l'hebdomadaire *L'Organisateur* (1829-1831) relaiera la doctrine saint-simonienne dans le bouillonnement intellectuel consécutif à la révolution de Juillet et lui permettra d'atteindre son apogée. Ses bureaux sont installés rue Monsigny, dans l'appartement de l'ancien hôtel de Gesvres devenu la maison commune des saint-simoniens (Coilly & Régnier, 2006, p. 59).

c. L'exposition de la Doctrine

Six disciples de Saint-Simon poursuivent le travail de propagande notamment auprès des médecins et ingénieurs : Enfantin, Bazard, Buchez, Rodrigues, Rouen et Laurent. (Musso, 1999, pp. 99-105) L'exposition de la doctrine de Saint-Simon faite en 1829 et 1830 développe une vaste philosophie de l'histoire qui va permettre à ses disciples d'imprimer une nouvelle orientation à l'économie. Aux économistes classiques ils reprochent non seulement de manquer de sens social, mais aussi de manquer de sens historique et de ne pas comprendre les transformations que l'évolution des sociétés impose à la vie économique. Le genre humain va de la pluralité à l'unité. A mesure que l'antagonisme décline l'association progresse. Au début l'exploitation de l'homme par l'homme est de règle, mais peu à peu s'y substitue l'exploitation de la nature par l'homme. Ainsi s'ouvre une période organique qui met fin à l'alternance de périodes critiques, où tout est remis en cause, et de périodes organiques où s'instaure l'unité devant laquelle on s'incline. Les institutions qui doivent être réformées pour que cette organisation nouvelle se développe, sont le prêt à intérêt et l'héritage. Les taux d'intérêt tendront à décroître grâce à l'intervention de banquiers de type nouveau qui seront comme les syndicats de travailleurs et prépareront la voie au crédit gratuit. L'héritage est une survivance du temps où les charges étaient héréditaires. Or il n'y a pas de raison pour que le droit de propriété conserve ce privilège. En effet le droit de propriété rencontre des limites : on ne possède plus les personnes et les successions sont réglementées. La propriété peut subir des limitations dans l'intérêt de la production générale. En affirmant que dans l'Etat industriel qui vient, on puisse donner à chacun selon sa capacité et à chaque capacité selon ses œuvres les saint-simoniens annoncent que les dirigeants d'entreprise auront pour mission de déléguer la propriété aux plus méritants et aux gens capables de bonne gestion. Quant aux rémunérations elles ne seront pas égalitaires mais proportionnelles aux œuvres. Or ce principe de la rétribution selon les œuvres n'est que la transposition industrielle du droit du plus fort. Le plus rémunéré dans la société auxquelles les saint-simoniens aspirent sera toujours le

plus fin et le plus fort, mais à condition qu'il emploie son intelligence et sa puissance à exploiter la nature et non son semblable. La société sera comme une armée constructive et non plus destructive dans laquelle la solde sera graduée selon les fonctions. (Halevy, 1974, pp. 79-80). La Doctrine Saint-Simonienne se prononce pour la collectivisation des moyens de production, voire leur étatisation sous l'autorité d'une magistrature industrielle alors que Saint-Simon avait une vue plus partagée sur ce sujet entre la nécessité et la suppression de l'Etat. Les saint-simoniens ajoutent à ce programme économique et institutionnel une perspective religieuse qui concilie panthéisme et humanisme prométhéen. La Doctrine veut réhabiliter le sentiment religieux comme fondement unique du politique. Avec l'Exposition de la doctrine s'achève la constitution d'une école disposant d'une reprise théologique de la pensée de Saint-Simon et la formation d'une Eglise qui aura sa morale, son culte, son dogme, avec son clergé et sa hiérarchie de chefs. Enfantin qui incarne la passion et Bazard qui incarne la raison, se disputent la direction de ce collège saint-simonien transformé en Eglise. La rivalité mutuelle entre les deux « Pères » du groupe et les tensions engendrées par la quête d'une « Mère » pour cette religion d'un genre nouveau entraînent un schisme majeur en novembre 1831. Enfantin veut soumettre les rapports entre les sexes à la loi nouvelle qui donnerait toute liberté au grand prêtre. L'élan mystique transforme Saint-Simon en nouveau Christ. Le « Père Suprême » Enfantin avec Bazard puis seul à partir de 1831, sera assisté d'une quinzaine de pères regroupés au sein d'un collège rappelant celui des cardinaux catholiques. Un deuxième et un troisième degré sera composé des autres disciples et un degré préparatoire accueillera les impétrants pour les initier à la doctrine. Cette hiérarchie constituée de bourgeois à la base de laquelle se trouve le degré des ouvriers constitué de gens du peuple était censée préfigurer l'ordre organique de la société à venir. Livré à la direction unique d'Enfantin, le mouvement saint-simonien connaît alors une dérive sectaire carnavalesque, qui l'affaiblit et le décrédibilise dans l'opinion. Le 20 Avril 1832 Enfantin annonce la retraite collective du groupe sur la colline de Ménilmontant, afin de promouvoir un « nouveau christianisme ». C'est à ce moment que Buchez effrayé par ses excentricités prend ses distances avec la « Famille ». Il gardera l'essentiel de la philosophie sociale des saint-simoniens, mais en démocratisant leur approche.

d. La dérive panthéiste des saint-simoniens

La rhétorique religieuse à laquelle se livrent les auteurs de la Doctrine semble être un des moyens de masquer leurs contradictions les plus gênantes tout en marquant une continuité entre le dernier ouvrage de Saint-Simon *Le Nouveau christianisme* et les disciples dirigés par Bazard et Enfantin (Picon, 2002, p. 72). Si le Dieu de Saint-Simon restait abstrait et à distance du monde dans la tradition des Lumières celui de la Doctrine est à la fois esprit et matière, intelligence et force, sagesse et beauté, présent en l'homme et à l'extérieur de lui. Ce cadre religieux inspiré par Spinoza et l'idéalisme allemand ménage une espérance et un horizon d'attente. Il permet une lecture de l'histoire fondée sur la régularité d'étapes dont chacune marque un progrès par rapport à la précédente : fétichisme, polythéisme, monothéisme. Le dépassement de ces trois premières étapes passe par la réconciliation de l'esprit et de la matière et par le culte de l'union indéfectible de l'homme et du monde. Les saint-simoniens bien qu'ils reconnaissent à Dieu un caractère actif, s'inspirent largement du système de Spinoza qu'ils combinent à la

conception cyclo-progressiste de l'histoire développée par Hegel. Ils font du fini une modalité de l'infini et de chaque individu une partie du tout divin. Dans leur perspective panthéiste l'homme fait figure de médiateur entre l'infini et le fini, l'esprit et la matière, l'humanité et les choses. Cette conception permet d'éviter une conception du progrès qui ne serait que le fruit de la subjectivité humaine. Ce panthéisme est synonyme d'ouverture de la société des hommes sur une dimension qui la transcende et évite d'ériger le fonctionnement d'une société en impératif absolu. Il n'en reste pas moins un compromis, une religion de gens éclairés sans préjugés. Les accents panthéistes de cette « religion de ceux qui n'en ont pas » et qui sont en quête d'une transcendance, déroutent Philippe Buchez qui reste proche du catholicisme.

En 1839 dans son *Essai d'un traité complet de philosophie, du point de vue du catholicisme et du progrès* [Tome 2 P 314-321], il dénonce la dérive panthéiste, matérialiste et autoritaire des saint-simoniens dans ces termes :

« Le panthéisme moderne s'appela saint-simonisme, non pas que Saint-Simon y eût jamais pensé, mais parce que c'était dans ses écrits que l'on avait trouvé le plus grand nombre d'idées de réformation industrielle que l'on se proposait de propager. [...] Parmi ses écrits, il n'en est qu'un qui nous semble appartenir à lui seul: ce fut celui qu'il dicta sur son lit de mort, où il fait appel au Christianisme, et déclare reconnaître Jésus-Christ comme Fils de Dieu. Il y a bien loin de là au Saint-Simon que l'on a fait connaître au public. Le but des promoteurs du saint-simonisme, était de se constituer les maîtres, les chefs d'un système de réorganisation sociale. Pour être maîtres et chefs, il fallait innover. Pour cela, il suffisait d'exploiter une des idées les plus familières de Saint-Simon, celle de l'importance industrielle, importance que dans toutes les doctrines sociales on avait toujours comptée à un rang très secondaire. Il fallait, en un mot, selon, leur expression, réhabiliter l'industrie, D'un autre côté, ils apercevaient qu'il ne se faisait rien de social sans une religion. [...] Ils ne trouvèrent rien de mieux que d'affirmer que Dieu était matière, par opposition au Christianisme, qui affirmait que Dieu était esprit. La discussion se fixa sur cette question, et les força d'accepter qu'il n'y avait qu'une substance, qui était Dieu, substance ayant deux aspects, l'esprit et la matière, c'est-à-dire, au point de vue de l'homme, la science et l'industrie ; que l'homme était surtout esprit, et la femme matière ; qu'il fallait réhabiliter la femme, c'est-à-dire la rendre libre, l'affranchir du mariage ; que le pouvoir social devait être mâle et femelle, composé d'un pape et d'une papesse, etc., etc. ; en un mot, successivement, de discussions en discussions, d'objections en objections proposées dans le but d'effrayer les nouveaux sectaires, mais toujours acceptées comme principe du système , ils furent conduits à formuler ce système panthéistique, qu'ils enseignèrent après la révolution de Juillet. [...] Ils concevaient, en un mot, l'organisation de la société à l'image de celle d'un régiment. Ils, avaient grande pitié des pauvres, et pour ne pas les exploiter, ils les soumettaient à une discipline et à un régime en quelque sorte militaire, sous des chefs élus par les supérieurs. Ils avaient grande pitié des filles publiques ; en conséquence, ils supprimaient le mariage, et admettaient que les femmes et les hommes s'uniraient selon leur caprice. On leur demandait ce que deviendraient les enfants : ils les mettaient en commun; au sortir du sein de la mère, ils les mêlaient, de manière à ce que nulle mère ne pût reconnaître le sien, et qu'ignorant quel il était, elle fût forcée d'aimer chacun d'eux à l'égal de celui qu'elle avait mis au monde. Toutes ces choses furent réalisées dans la société saint-simonienne autant que le permit le milieu où elle cherchait à s'implanter. »

Si Buchez montre une attitude défiance à l'endroit de ceux qui avaient mission de gouverner l'Eglise catholique, il fut du moins l'initiateur du mouvement social-chrétien. Il tenta de réaliser l'association ouvrière de production, mais en opposition avec les essais communistes d'Owen et de l'organisation saint-simonienne.

3. Le socialisme chrétien de Philippe Buchez

a. Une morale du désintéressement

Enoncées en préface à tous ses ouvrages, les idées de P. Buchez unissent christianisme et révolution. Il clame que le tort de l'Eglise c'est de ne pas être révolutionnaire et dénonce l'exploitation de l'homme par l'homme. Influencé par le philosophe mystique et métaphysicien symbolique Pierre-Simon Ballanche (1776-1847) il articule christianisme social et progrès, avec l'idée d'une évolution économique qui ne soit pas aveugle mais orientée par des valeurs. (Frobert, 2014) Pour Ballanche le progrès passe par le conflit entre les patriciens et les plébéiens. Il soutient que la scène antique primitive de la sécession plébéienne sur l'Aventin se répète à travers les âges. La préface écrite par la Première République romaine serait indéfiniment recopiée par tous les peuples qui ont suivi. Il affirme, le principe d'une lecture progressive et régressive du temps. Le progrès est conçu comme une palingénésie alternant des périodes de destruction et des périodes de régénération. L'histoire est comme un palindrome qui, par une lecture progressive et régressive du temps, peut se lire dans les deux sens.

Buchez rejoint la conception saint-simonienne de l'histoire comme alternance de périodes critiques et de périodes organiques. Selon lui la société n'est pas uniquement l'expression des tendances individuelles, elle est soumise à des lois particulières, qui forment une physiologie sociale. Celle-ci est elle-même gouvernée par une science de l'histoire, qu'il rattache à une cosmogonie où le moteur du progrès est Dieu. Cette pensée, qui peut être caractérisée comme relevant de l'âge théologique de la sociologie, n'en marque pas moins, dans son souci d'étudier les phénomènes sociaux avec les méthodes usitées dans les autres sciences, une étape dans l'émergence d'une sociologie scientifique.

Pour Buchez, les « crises » sociales, européennes et la situation de mort morale subie par les travailleurs sont les symptômes d'un état présent caractérisé par l'absence d'organisation. Contrairement aux saint-simoniens, pour lui le conflit est toujours potentiellement présent dans les transactions économiques et sociales et il est vain de rêver à une harmonie spontanée. Toutefois l'économie n'est pas la guerre, et les conflits qui s'y développent peuvent et doivent être régulés. Il faut pour cela créer à tous les niveaux de l'organisme social des contre-pouvoirs, doter les individus et les groupes potentiellement dominés, des connaissances, des institutions et des règles leur permettant d'équilibrer les transactions :

« Profondément convaincus que la religion chrétienne répond encore à tous les grands besoins de l'humanité, nous adjurons les amis des progrès et du bien-être de leurs semblables, de méditer cette grave question Si, comme nous en avons la confiance, ils viennent à partager notre conviction, ils

comprendront que c'est dans un plus ample développement du christianisme que les hommes doivent chercher cette liberté et cette égalité si chères, qui seules peuvent leur faire faire un pas de plus vers l'accomplissement de leur tâche commune et leur association aux desseins de Dieu. » [L'Européen, N°38, 25 Août 1832]

Philippe Buchez fait partie des premiers socialistes chrétiens qui croyant à la divinité du Christ et aux dogmes de l'Eglise, n'appartiennent pas pour autant au parti conservateur. Originaire d'un milieu modeste sa fréquentation des disciples de Saint-Simon ne l'a pas pour autant conduit à adopter les idées matérialistes. Pour lui seule une création peut être à la base de l'harmonie du monde. Hésitant entre le catholicisme et le protestantisme il opte pour le premier dont le but social correspond mieux à sa vision du monde que celui du salut individuel par le travail trop proche de l'égoïsme. En reconnaissant le rôle social du christianisme il ajoute toutefois que la hiérarchie actuelle de l'église catholique ne correspond pas à son devoir.

La Révolution inaugure une époque d'accomplissement du christianisme par la réalisation de l'égalité :

« La révélation chrétienne a proclamé l'égalité des hommes devant Dieu : la loi religieuse a fait de cette révélation la base de l'organisation universelle des peuples soumis à cette croyance : les destinées politiques de ces peuples, se sont développées séparément depuis la négation religieuse, par les changements successifs de leur loi politique .La loi française a proclamé la première cette égalité politique, qui se développera dans le temps; les événements ne seront que des phases de ce développement, jusqu'à ce qu'elle devienne effective, et ce résultat sera le produit ou de la volonté des gouvernants ou de celle des masses. Cette loi logique des événements est la même pour tous les peuples qui sont nés de la même origine religieuse que le peuple français; ils passeront tous par les mêmes phases, et le peuple français n'a d'autre avantage et d'autre mérite que l'antériorité; il a montré la route que les autres suivront, et la colonne de feu qui le guide éclairera aussi la marche de tous les peuples chrétiens vers le but de leurs destinées: l'égalité et la fraternité entre les hommes. » [L'Européen, N°14, 3 mars 1832]

Les Jacobins bien qu'anticatholiques ont été formés aux véritables valeurs chrétiennes des religieux. Ils ont fait la Révolution pour les réaliser : Liberté, Égalité, Fraternité doivent désormais s'incarner dans la société, le sentiment religieux, garant de « l'esprit social », doit être préservé, ce que l'éducation seule peut permettre d'inculquer aux nouvelles générations. Buchez, plaidant l'instauration d'un régime démocratique, pense que le temps est venu d'une séparation du temporel, s'appuyant sur un « catéchisme des industriels » saint-simonien, et du spirituel que l'Église sait transmettre de longue date. (Marchat, 2008)

La pensée de Buchez s'inscrit dans une perspective morale qui prend acte de la lutte entre l'égoïsme et le désintéressement comme facteurs d'explication de toutes les actions humaines. Le progrès de l'humanité passe par la réalisation du désintéressement qui devient une des conditions nécessaires à l'organisation de toute activité économique. L'individualisme et la concurrence exacerbée qui prévalent dans la société industrielle du début du XIXème siècle ne sauraient être pour Buchez un état social durable. La concurrence comme seule réglementation du travail conduit inéluctablement à une baisse des salaires des ouvriers et à la

formation d'un prolétariat avec notamment une augmentation de la durée du travail et le développement du travail à bas prix des femmes et des enfants. Or toute action est le produit d'un mouvement alternatif entre le besoin de conservation source de l'égoïsme et le besoin de sympathie source du dévouement. Pour atteindre ses objectifs d'efficacité l'organisation du travail productif, doit conduire les acteurs doués de raison à contrôler leurs inclinations individuelles et impulsions de conservation instinctive pour développer le désintéressement réfléchi et volontaire. (Ferraton, 2007, pp. 59-60).

La critique de Buchez porte en fait sur la doctrine du bonheur qui depuis le XVIIIème siècle a fait de la libre satisfaction des appétits individuels la finalité de toute action. Cette quête égoïste empêche pour lui tout progrès social car celui-ci nécessite le développement de devoirs volontaires. Une éducation morale chrétienne est alors une des conditions préalable à ce progrès. Elle suppose le renoncement à l'intérêt individuel qui est une des conditions nécessaires à l'efficacité de l'association principe économique supérieur à la concurrence. C'est vers 1830 qu'il élabore sa doctrine de l'association en vue de l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Ce progrès qu'il appelle de ses vœux va s'opérer par le perfectionnement de son instruction, morale intellectuelle et technique et par un changement de la réglementation du travail.

Selon Buchez, le catholicisme serait susceptible de mener au socialisme, car il apporte un principe d'unité, en même temps qu'un souffle de fraternité. Il pense que l'esprit révolutionnaire n'est pas en contradiction avec l'esprit chrétien et que la révolution peut même aider à réaliser le christianisme. Le souvenir de la Révolution Française qu'il convoque dans l'ouvrage de 40 volumes publié avec la collaboration de Roux-Lavergne, nient que la Révolution ait été purement critique et destructive. Ce qui importe à Buchez c'est de corriger le système de Voltaire, insistant sur la liberté, par celui de Rousseau, insistant sur l'égalité. Pour faire progresser les hommes vers l'égalité, il faut remédier à l'anarchie de la concurrence il faut organiser l'association. (Halevy, 1974, pp. 83-84)

Buchez est proche des conceptions éducatives de Jean Jacques Rousseau, mais il ne croit pas plus à la nature viscéralement mauvaise de l'Homme qu'à sa bonté originelle : la morale est une affaire sociale qui doit être transmise socialement. Buchez fonde l'éducation sur la morale qui vise à réprimer les « tendances négatives de l'homme ». Toutefois dans la perspective saint-simonienne, il estime que si l'éducation relève de la famille donc de la sphère privée, l'instruction fondée sur la science et les techniques relève quant à elle de la sphère publique et constitue un devoir de la société.

Buchez et ses disciples (Auguste Boulland, Pierre Célestin Roux-Lavergne, Auguste Ott) forment la plus chrétienne de toutes les écoles socialistes. Au lieu de prendre comme principe la théorie des droits de l'homme, elle prend pour fondement de sa doctrine le devoir révélé par Jésus Christ qui est la fraternité universelle (Duroselle, 1951)

La théorie du progrès de Buchez réalise les promesses du christianisme originel en établissant graduellement une règle sociale de paix et de justice par l'égalité et par l'association. Elle prend acte que l'économie politique anglaise souffre de deux mots: les inégalités et la domination. Il convient de travailler au développement de la richesse humaine et de l'équité en faisant disparaître la

pauvreté, en réduisant la domination et l'exploitation. Les remèdes politiques agissant sur l'Etat et la souveraineté populaire sont insuffisants. Il faut inventer des solutions pour que l'économie soit plus efficace et plus équitable en réduisant les risques de domination et de dépendance.

Buchez pour qui le christianisme est la philosophie de l'égalité, insiste sur la fécondité des expérimentations sociales à des échelles intermédiaires et sur l'importance de la participation des acteurs. Les valeurs de l'Evangile, d'Egalité, de Fraternité et de Liberté, dont la Révolution française avait permis des avancées en termes d'application politique devaient être introduites dans l'organisation du travail. (Frobert, Christianisme, Socialisme et économie politique : Ballanche, Buchez, Ott, 2014)

Pour Buchez la science économique n'a pas seulement à constater des lois et des faits elle a surtout à résoudre des problèmes. La première tâche de l'économie politique est de réfléchir à la valeur d'usage en ne la faisant pas dépendre de la loi gravitationnelle de l'offre et de la demande, mais en s'interrogeant sur ce que la société doit produire. Il constate que la France de la Monarchie de Juillet fondée sur la liberté de commerce, n'assure pas une utilité sociale normale à ses populations laborieuses à cause de l'inégalité des fortunes et de l'absence générale de prévision et de coordination des activités qui répondent uniquement aux lois libérales de la demande.

Le problème est de concilier l'ordre avec la liberté, de proportionner la production à la demande tout en laissant exister la concurrence. La solution se trouve dans la prolifération des associations et la mise en place d'institutions de régulation notamment du crédit.

b. L'association comme voie d'affranchissement de l'entrepreneur capitaliste

Buchez dirige ses principales critiques vers les entrepreneurs capitalistes qui tels des parasites prélèvent sur les salaires une rétribution injuste. Il distingue deux catégories parmi les propriétaires des instruments de travail :

- Les uns qui se contentent de mettre à disposition contre rémunération des terres et des capitaux en étant oisifs. Ce sont eux qui gouvernent la France de la Monarchie de Juillet.
- Les autres qui dirigent l'exploitation de leurs instruments de travail dans le but d'accroître pour eux et leurs enfants des jouissances oisives qu'ils se promettent et qui leur sont utiles.

Contrairement à Marx qui préconise la lutte des classes comme seul moyen d'affranchissement de masse qui soit conforme à l'évolution historique, Buchez conçoit le mouvement de l'histoire comme alternant analyse et synthèse, intérêt individuel et intérêt général, sentiment individualiste et sympathie collective. Nouvelle synthèse, l'association apparaît comme un remède social à l'antagonisme des intérêts.

Son objectif est de placer une proportion plus nombreuse de la classe des salariés dans la voie d'un affranchissement en supprimant la distinction entre maîtres et ouvriers. Il distingue deux cas dans l'industrie: celui où l'essentiel est l'habileté de l'ouvrier, celui où c'est le capital mis à la disposition par l'entrepreneur :

« Les ouvriers se partagent en deux classes; les uns exercent des professions qui exigent un assez long apprentissage; leur habileté est le principal capital; ils ont besoin de peu d'instruments, en sorte qu'ils peuvent facilement, changer de lieu; les autres sont attachés à des manufactures à des machines, incorporés au sol. Les premiers sont les menuisiers, les charpentiers, les maçons, les cordonniers, les serruriers, etc. ; les autres sont les ouvriers des fabriques, en exceptant seulement les imprimeurs, les graveurs pour étoffes, etc. Deux espèces d'institutions nous paraissent propres à satisfaire aux nécessités de ces deux positions différentes; pour l'une c'est l'association, pour l'autre c'est l'organisation. » [L'Européen, N°3, 17 Décembre 1831]

Dans le premier cas, nous avons à faire à des ouvriers libres dont l'habileté est le fruit d'un long apprentissage. Il correspond à la petite industrie et à la production artisanale où chaque métier donne lieu à la création d'une association ayant quatre règles de fonctionnement :

- Les ouvriers qualifiés décident et contrôlent la production. Un premier capital productif est constitué des outils, de l'atelier des matières premières et des fonds nécessaires à l'exploitation.
- Les salaires sont payés à la tâche ou à la journée suivant les compétences individuelles.
- Les intérêts du capital sont répartis à hauteur de 80% entre les associés et une caisse de secours notamment pour les accidents du travail et le chômage. Les 20% restant contribuent à former le capital social de l'association.
- Le capital social est inaliénable et augmente chaque année de 20% des bénéfices générés par l'association. L'association est perpétuelle par l'admission continue de ses membres.

Pour ces ouvriers libres, il s'agit d'éliminer pacifiquement les entrepreneurs qui n'interviennent que comme capitalistes. Ceux-ci en effet en prélevant un revenu sur chaque journée d'ouvrier sont des parasites. L'association de production a pour but de faire passer les instruments de production des mains des capitalistes à celles des ouvriers. (Duroselle, 1951, pp. 91-93) Buchez distingue ainsi les ouvriers de métier et les ouvriers de manufacture (prolétaires) qui n'ont que leur force de travail. Ils invitent les premiers, propriétaires de leurs outils de production, à créer des coopératives de production susceptibles de concurrencer le système de la concurrence et du salariat. L'association des ouvriers de métier doit avoir pour résultat de substituer l'épargne collective à l'épargne individuelle et de constituer une propriété collective. Pour les ouvriers de manufacture qui ne peuvent en racheter le capital, l'Etat devrait intervenir en créant de grandes manufactures. Buchez reconnaît que la création d'un capital collectif pose en effet problème dès lors que les ouvriers n'ont que de faibles ressources et pour des d'activités à forte intensité capitalistique. Dans ce cas il envisage la création d'une Caisse Générale de Crédit Public qui recueillerait les capitaux par la collecte de l'impôt et dont la mission serait d'aider les associations à constituer leurs premiers fonds propres , de financer la production

industrielle et aussi de produire des données statistiques qu'elle centralisera pour fournir aux producteurs les informations nécessaires sur les besoins de production. (Ferraton, 2007, pp. 53-58). L'Etat devrait favoriser un transfert des ressources ponctionnées sur les oisifs et les parasites à une Caisse Générale du Crédit Public qui transférerait ces capitaux vers les industriels. La CGCP de Buchez devait favoriser une utilisation rationnelle du crédit distribuant les ressources en fonction des capacités et usages productifs. Si la Banque Commanditaire de l'Industrie des saint-simoniens était une organisation hiérarchisée centralisée, la CGCP de Buchez devait être indépendante du pouvoir politique et ne pas devenir un nouvel instrument de domination. Elle devait mettre en place une gouvernance fondée sur la décentralisation et un système d'assemblées.

Buchez estime que pour les industries manufacturières dont l'importance tient aux machines et au capital que celles-ci supposent, l'action d'un directeur demeure indispensable. Les ouvriers spécialisés (prolétaires) qui ne sont que de « simples rouages », ne pourront constituer d'association sans l'intervention du gouvernement. Il préconise dans ce cas l'institution au niveau régional de syndicats ou Conseils de Prud'homme présidés par un commissaire du gouvernement. Ces syndicats seront composés de contremaîtres élus par leurs pairs et par les fabricants. Ils décideront du taux des salaires et arbitreront les contestations. Les ouvriers pour être employés devront adhérer au syndicat de l'arrondissement et refuseront d'accepter de salaire inférieur au tarif. Le syndicat établira des caisses de secours mutuel et mettra en place des cours pour les ouvriers. Buchez recommande par ailleurs la participation des salariés aux bénéfices.

4. L'école buchézienne et les ouvriers du Journal *l'Atelier*

- a. Une mystique du travail qui combat l'exploitation capitaliste et la philanthropie paternaliste

Entre 1840 et 1850, le journal *l'Atelier* reprendra les idées de Philippe Buchez notamment en approfondissant la voie de l'association ouvrière. Le journal buchézien publia exclusivement des articles de travailleurs manuels tel Anthime Corbon et Henri Leneveux, le serrurier Jérôme-Pierre Gilland ou Charles-François Chevé. Pour *l'Atelier*, le « socialisme vrai » n'est ni dans le « socialisme gouvernemental » ni dans le « socialisme doctrinal », celui des savants et des écoles, il est d'abord dans le monde ouvrier. Sa doctrine relève non du socialisme matérialiste mais d'une spiritualité démocratique teintée d'un moralisme fait de sacrifice et d'austérité. Elle considère le retour au christianisme comme le préalable à toute réforme économique et politique. La religion chrétienne est le ciment spirituel nécessaire à l'avènement de l'unité sociale. *l'Atelier* vise à relever la dignité du travailleur que l'industrialisme traite comme une marchandise en réconciliant le combat démocratique avec la religion. (Jarrige & Lauricella, 2015)

Les ouvriers de métier de *l'Atelier* qui voient dans le catholicisme la garantie morale requise par leur système restent cependant profondément influencés par le saint-simonisme. Les saint-simoniens avaient appelé « industriels » aussi bien les ouvriers que les patrons qui tous deux étaient rangés dans la même classe des

travailleurs [Exposé de la doctrine saint-simonienne, 2^{ème} année]. Buchez envisageait les entrepreneurs capitalistes comme des intermédiaires inutiles entre les consommateurs et les ouvriers. La direction du travail étant en effet confiée par ces entrepreneurs à des chefs d'ateliers, l'entrepreneur n'intervenait souvent que comme propriétaire de l'outil de production. Achevant cette évolution, les rédacteurs de l'*Atelier* renvoient les entrepreneurs définitivement dans la classe des exploités. Se retrouvent avec les capitalistes et les propriétaires non seulement les entrepreneurs mais aussi tout l'encadrement qui remplit d'une façon ou d'une autre un rôle patronal : petits employeurs, ouvriers patentés, contremaîtres, chefs d'atelier. (Cuvillier, Un journal d'ouvriers "L'Atelier", 1954, pp. 99-131).

Les rédacteurs de l'*Atelier* distinguent trois éléments sociaux de l'organisation industrielle : Le capital, le talent et le travail. Le talent conçoit des plans de production de manière à ce que les fonds apportés par le capital apportent à celui-ci une bonne part des bénéfices et à ce qu'une honnête part lui revienne. Le talent est rétribué seulement dans la mesure où il est un travail intellectuel d'organisation et de direction de la production. La rémunération du capital et du talent est prélevée sur le travail qui est fait pour les servir et n'a de valeur que par les jouissances qu'il procure à ses seigneurs et maîtres. [L'Atelier, Octobre 1846, p385]. Les buchéliens de l'*Atelier* notent que les « maîtres » ne connaissent souvent rien ou presque à la profession qu'ils exploitent, dans la mesure où ce sont les ouvriers et contremaîtres qui en maîtrisent le fonctionnement.

Ce qui a rendu possible cette exploitation du travail est l'absence de toute organisation du travail depuis la disparition des corporations qui a ouvert la voie à un régime de concurrence aveugle, désordonnée et brutale. La classe ouvrière s'est alors trouvée réduite à l'état de marchandise humaine et à moins de mourir de faim l'ouvrier est forcé de subir le prix qu'on veut bien mettre à son travail. Ainsi dans la soierie lyonnaise les canuts se voient prélever une redevance sur le travail qu'ils effectuent pour le loyer des métiers à tisser du chef d'atelier qui travaille sous les ordres du négociant-fabricant.

Alors que Buchez s'accommodait du capitalisme, les ouvriers de l'*Atelier* le proscrirent avec virulence en dénonçant l'intérêt, la rente et le salaire comme des dîmes écrasantes et éternelles. Ils ont un sens plus vif de l'antagonisme de classe. Une solidarité d'intérêts n'est possible qu'entre les ouvriers et non pas comme l'affirment les économistes entre les ouvriers et les patrons. L'*Ateliers* attaque violemment la philanthropie qui au lieu de s'occuper d'organiser le travail en coupant ainsi le mal à sa source s'occupe d'organiser l'aumône qui ne peut fermer les plaies de la classe ouvrière, humilie celui qui la reçoit et dégrade celui qui s'habitue à la recevoir. Si les ouvriers de l'atelier s'inscrivent dès octobre 1842 dans le catholicisme, leur adhésion à la foi se double d'attaque contre le clergé et d'une attitude de défiance et d'hostilité à l'égard des initiatives catholiques charitables ou sociales (Duroselle, 1951)

L'*Atelier* au tournant de 1848 développe une doctrine de démocratie sociale chrétienne qui se caractérise par :

- Une philosophie de producteur qui attache plus d'importance au rendement spirituel de l'agent humain qu'au rendement matériel de l'activité économique. Sa spiritualité refuse de matérialiser la société qui serait soumise à la

production. La répartition des richesses prime sur le développement de la production.

- Une articulation constante entre la question économique et la question politique. Les ouvriers doivent s'occuper de politique. La réforme politique est la condition de la réforme sociale qui n'est pas qu'une question économique. La réforme économique consistera à introduire la démocratie dans l'atelier comme dans la nation.
- Une conception centrale de la dignité de la personne humaine qui est à la source de l'indignation et du sentiment révolutionnaire.

Toutefois l'*Atelier* s'oppose au syndicalisme doctrinal de la lutte des classes. L'organisation du travail rêvée par ses rédacteurs est dans l'immédiat la mise en place de tribunaux de conciliation et à l'avenir l'association, non le syndicat. Son enjeu principal est moins d'empêcher à tout prix les salaires de baisser que d'arriver à un affranchissement graduel des ouvriers par l'appropriation de leurs outils de travail. Dans ce sens il est plus proche des chartistes anglais que du trade-unionisme. L'argent dépensé dans une grève serait mieux employé par les ouvriers pour fonder une entreprise a-capitaliste qui les affranchirait du règne des maîtres. Prenant acte de la lutte des classes dont ils déplorent les effets et à la disparition de laquelle ils aspirent, les ouvriers de l'*Atelier* la mettent toutefois au second plan. Leur idéal n'est pas la fraternité communiste mais la dignité et la liberté du travailleur.

Les ouvriers de l'*Atelier* refusent également la participation aux bénéfices de l'entreprise qui n'entraîne en fait aucune modification du régime de travail. Ainsi critiquent-ils l'association des ouvriers peintres de Leclair dont le règlement ne permet pas la surveillance complète soit directe soit par délégation de tous les associés et dont la gérance n'est pas confiée par élection au plus digne et au plus capable. En ne faisant pas de concession sur les droits que l'entrepreneur de peinture s'attribue, cette entreprise reste en fait une réunion d'hommes plus ou moins égoïstes sans aucune pensée de libération et de fraternité. (Faure & Rancière, 2007, pp. 176-181)

Animé par l'idée chrétienne de la dignité humaine et par un spiritualisme démocratique, les rédacteurs de l'*Atelier* ne voient dans l'argent qu'un instrument de travail. C'est bien l'homme qui produit et transforme toute chose à l'aide des instruments en sa possession. L'acte de production est essentiellement un acte humain par ce qu'il est pour une part un acte d'ordre spirituel. Faire du travail l'esclave du capital revient à assurer la domination de l'homme par l'argent, à traiter le travail comme une marchandise, à confondre le travailleur à la chose produite, en définitive à assimiler l'intelligence à la matière.

Les ouvriers de l'*Atelier* ont appris de l'école de Buchez à traquer l'égoïsme sous toutes ses formes et dans tous ses replis, à interroger toute image sur sa valeur sociale et toute association d'individus sur ce qui seul permet de juger son caractère moral : son « but d'activité ». Pour eux il n'y a que « deux buts d'activité : la satisfaction égoïste des appétits ou l'accomplissement dévoué du devoir ; deux types d'associations : des communautés d'œuvres et des rassemblements d'intérêts ; deux sortes d'images : celles qui représentent à l'esprit la majesté de l'œuvre sociale et celles qui offrent au plaisir de l'œil avec le caprice des tons et des clairs obscurs , l'arbitraire des sujets de fantaisie ; en bref celles qui incitent au dévouement et celles qui appellent à la jouissance. » (Rancière, 1981, p. 276). Pour les ouvriers de l'*Atelier*, fidèles à l'enseignement de Buchez, le dévouement doit devenir la règle. Par

la contrainte du devoir, le dévouement doit prévenir le glissement fatal de la fraternité vers la jouissance des biens matériels.

En matière d'organisation du travail, les ouvriers de l'*Atelier* refusent la solution paternaliste et rejettent les institutions d'assistance, de prévoyance comme les caisses d'épargne préconisées par les philanthropes tels Charles Dupin (1784-1873). Elles sont pour eux inefficaces tant que le produit du travail n'est pas plus convenablement réparti. Leur caractère de patronage fait qu'elles sont contraires à la dignité du travailleur et qu'elles conduisent en fait à mettre en tutelle les ouvriers et à en faire de bons domestiques. De même sur la question du chômage, leur objectif n'est pas l'amélioration du régime économique existant mais l'avènement d'un régime nouveau qui institue non pas le droit au travail mais le droit au fruit du travail. Ils n'attendent donc rien d'un Etat providence et s'opposent à Louis Blanc et à la mise en place d'ateliers nationaux destinés à employer les ouvriers et artisans des grandes villes en chômage forcé. L'ouvrier ne doit pas être affranchi par l'Etat même républicain mais doit s'affranchir de lui-même. Pour avoir droit au produit intégral de son travail il lui faudra du temps et de la volonté. Il faut également que les ouvriers s'instruisent et développent d'indispensables qualités morales. Les syndicats dans la perspective de l'*Atelier* ont une mission d'éducation du prolétariat et non de résistance.

b. Refus du socialisme étatique au profit d'un réseau d'associations affranchies du salariat

Les rédacteurs de l'*Atelier* refusent le collectivisme, il ne s'agit donc pas d'instaurer la propriété commune des moyens de production par l'Etat mais par les groupes de travailleurs associés. La propriété reste la garantie nécessaire de la liberté et de la dignité. Il s'agit de l'universaliser et de l'étendre à tous les travailleurs. Cela implique en matière de production des richesses, la propriété commune impersonnelle et inaliénable des instruments de travail ; et en matière de répartition des richesses, la propriété individuelle et transmissible des biens consommables. Ainsi la possession commune des instruments de travail permet-elle de constituer la propriété individuelle des ouvriers.

Afin d'abolir « l'ignoble salariat », outre l'association, quatre autres moyens devraient permettre l'affranchissement des ouvriers :

- L'intervention régulatrice de l'Etat en matière d'hygiène au travail, de durée du travail, de repos dominical, de fixation d'un salaire minimum, de diminution des taux d'intérêt et d'organisation de subsistances évitant les disettes.
- La réforme des conseils de prud'hommes avec de nouveaux modes d'élection assurant une représentativité à part égale des patrons et contremaîtres d'une part et d'autre part des ouvriers, avec ou sans livret. L'institution d'un conseil central des prud'hommes est souhaitée ainsi que l'extension de leur rôle aux conflits collectifs.
- La mise en place de conseil de conciliation et d'arbitrage ayant la possibilité d'inspecter les ateliers et les fabriques
- La fixation d'un tarif minimum par contrat collectif fixant un tarif minimum et limitant la concurrence entre les ouvriers.

L'Etat se limitedonc à proclamer des principes généraux et un cadre légal favorable au développement de l'association.

Avec l'abolition du salariat, du régime de la maîtrise et du patronat, s'ouvre l'ère de l'association ouvrière de production qui met fin à la lutte des classes et résout le problème de la répartition en ne laissant subsister qu'un seul intérêt celui du travailleur et un seul principe de rétribution « à chacun selon ses œuvres ». Il n'y aura donc pas d'égalité des rémunérations en regard des capacités de chacun mais la rémunération sera établie en regard de la bonne volonté déployée. Ainsi le gérant de l'association ne recevra pas nécessairement de salaire supérieur à celui de ses associés. En accord avec les principes de P. Buchez, l'association visée par l'*Atelier* adopte les clauses d'indissolubilité, d'indivisibilité et d'inaliénabilité du capital social, d'intégration de tous les ouvriers dont elle a besoin et les conditions de moralité et de capacité de ces derniers. La clause du fond indivisible qui exclut la transmission de l'entreprise par voie de cession ou d'héritage suppose que les associés fassent preuve d'abnégation. Au-delà de l'esprit de dévouement et de discipline, ces clauses supposent que l'on obéisse sans peine à un égal et que l'on s'impose volontairement un joug. L'association de l'*Atelier* ne se présente pas comme un moyen d'accéder au bien-être matériel mais un moyen d'élévation morale. Ce qui suppose qu'elles prennent toutes les précautions pour recruter ses membres. A la différence de la conception de Buchez, elle ne vise pas la constitution d'un ensemble corporatif solidaire qui aboutirait en fait à un monopole fatal à la liberté économique. Pour l'*Atelier* le temps des corporations est bien révolu, il préfère la concurrence émulative entre associations.

La question de la constitution du capital de l'association demeure néanmoins importante. Les rédacteurs de l'*Atelier* admettent la possibilité de mettre en place une petite société en commandite au prorata préparant l'association. Il serait également possible de recourir à des emprunts peu à peu amortis par des prélèvements sur les bénéfices. En tout état de cause les capitalistes n'interviendraient qu'à titre de bailleurs de fonds mais jamais comme associés. Comme Buchez les ouvriers de l'*Atelier* en appellent à la constitution de banques de crédit.

Subsiste toutefois les enjeux de management, car si l'esprit de dévouement ne manque pas chez l'élite ouvrière, c'est bien l'esprit de discipline qui manque le plus chez ces hommes souvent rebelles. Les qualités morales et professionnelles de la direction de l'entreprise restent un véritable défi posé à l'association.

L'*Atelier* en ayant conçu de 1840 à 1850 l'association de production comme la solution permettant d'affranchir les ouvriers de la domination du patronat apparaît comme l'équivalent dans l'ordre économique de la démocratie qui s'affirme dans l'ordre du politique.

5. Conclusion

Au XIX^{ème} siècle les idées économiques de Philippe Buchez (1796-1865) puis des ouvriers du journal L'*Atelier* se constituent au confluent de la conception organiciste de la société d'Henri de Saint Simon et du socialisme chrétien.

De ses études à la faculté de médecine de Paris, P. Buchez retient le projet d'élaborer une physiologie sociale permettant de guérir deux maux de l'économie

politique classique la pauvreté et la domination. La société n'est pas uniquement l'expression des tendances individuelles, elle est soumise à des lois particulières, qu'il convient de découvrir par une science de l'histoire rendant compte du mouvement du progrès social par l'alternance de périodes critiques et de périodes organiques.

La pensée économique de Philippe Buchez s'inscrit dans une perspective morale qui prend acte de la lutte entre l'égoïsme et le désintéressement comme facteurs d'explication de toutes les actions humaines. Le progrès de l'humanité passe par le désintéressement qui devient une des conditions nécessaires à l'organisation de toute activité économique. L'individualisme et la concurrence exacerbée qui prévalent dans la société industrielle du XIX^{ème} siècle ne sauraient être pour lui un état social durable. La concurrence comme seule réglementation du travail conduit inéluctablement à une baisse des salaires des ouvriers et à la formation d'un prolétariat. Or toute activité économique est le produit d'un mouvement alternatif entre le besoin de conservation source de l'égoïsme et le besoin de sympathie source du dévouement.

La critique de Buchez envers l'économie politique classique porte sur la doctrine du bonheur qui depuis le XVIII^{ème} siècle a fait de la libre satisfaction des appétits individuels la finalité de toute action. Cette quête égoïste empêche tout progrès social car celui-ci nécessite le développement de devoirs volontaires. Une éducation morale chrétienne est alors une des conditions préalable à ce progrès. Elle suppose le renoncement à l'intérêt individuel qui est une des conditions nécessaires à l'efficacité de l'association, principe économique supérieur à la concurrence. C'est vers 1830 qu'il élabore sa doctrine de l'association en vue de l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Ce progrès va s'opérer par le perfectionnement de son instruction, morale intellectuelle et technique et par un changement de la réglementation du travail. Sa vision économique vise à réguler par l'association et l'organisation pouvoirs et contre-pouvoirs qui ne peuvent être laissés au hasard des forces naturelles mais doivent être soumis à des valeurs morales.

Entre 1840 et 1850, le journal l'Atelier reprend les idées de Philippe Buchez en approfondissant la voie de l'association ouvrière. Refusant la solution paternaliste et la solution collectiviste, il s'agit par l'association indissoluble, indivisible et inaliénable de s'affranchir du salariat. Les ouvriers de l'Atelier ont appris de l'école de Buchez à traquer l'égoïsme sous toutes ses formes et dans tous ses replis, en questionnant la valeur sociale de toute association d'individus sur son « but d'activité ». Celui-ci seul permet de juger de son caractère moral selon qu'il vise soit une communauté d'œuvres soit un rassemblement d'intérêts. Pour les ouvriers de l'Atelier, l'accomplissement dévoué du devoir doit devenir la règle prévenant le glissement fatal de la fraternité vers la jouissance des biens matériels.

Bibliographie

- Abendroth, W. (2002). *Histoire du mouvement ouvrier en Europe*. Paris: La Découverte & Syros.
- Coilly, N., & Régnier, P. (2006). *Le siècle des saint-simoniens: du Nouveau Christianisme au canal de Suez*. Paris: Bibliothèque Nationale de France.
- Cuvillier, A. (1948). *P.J.B. Buchez et les origines du socialisme chrétien*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Cuvillier, A. (1954). *Un journal d'ouvriers "L'Atelier"*. Paris: Editions ouvrières.
- De Broglie, G. (2011). *La monarchie de Juillet 1830-1848*. Paris: Arthème Fayard.
- Durosselle, J.-B. (1951). *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Faure, A., & Rancière, J. (2007). *La parole ouvrière*. Paris: La Fabrique.
- Ferraton, C. (2007). *Associations et coopératives: une autre histoire économique*. Ramonville Saint-Agne: Erès.
- Frobert, L. (2014). Christianisme, Socialisme et économie politique : Ballanche, Buchez, Ott. Dans L. Loty, J.-L. P. Jean-Louis, & R. Tortajada, *Vers une économie humaine ? H.Desroches, L.J. Lebreton, H.Lefebvre, E. Mounier, F.Perroux au prisme de notre temps*. Paris: Hermann.
- Frobert, L., & Lauricella, M. (2015). Naissance de l'association de production. L'Européen de Buchez. Dans T. Bouchet, V. Bourdeau, E. Castleton, L. Frobert, & F. Jarrige, *Quand les socialistes inventaient l'avenir* (pp. 75-83). Paris: La Découverte.
- Halevy, E. (1974). *Histoire du socialisme européen*. Paris: Gallimard.
- Isambert, F.-A. (1966). *De la charbonnerie au saint-simonisme: étude sur la jeunesse de Buchez*. Paris: Ed. de Minuit.
- Isambert, F.-A. (1967). *Politique, religion et science de l'homme chez Philippe Buchez*. Paris: Cujas.
- Jarrige, F., & Lauricella, M. (2015). Un forum pour la classe ouvrière. L'expérience de l'Atelier. Dans T. Bouchet, V. Bourdeau, E. Castleton, L. Frobert, & F. Jarrige, *Quand les socialistes inventaient l'avenir* (pp. 226-238). Paris: La Découverte.
- Léon, P. (1978). Histoire économique et sociale du monde. Dans L. Bergeron, *Inerties et Révolutions 1730-1840* (Vol. 3). Paris: Armand Colin.
- Marchat, J.-F. (2008). Buchez et Le Play : approches éducatives de deux écoles d'économie sociale catholiques. *Presses universitaires de Caen « Le Télémaque »*, 33(1), pp. 45-60.
- Musso, P. (1999). *Saint-Simon et le saint-simonisme*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Picon, A. (2002). *Les saint-simoniens: Raison, imaginaire et utopie*. Paris: Belin.

Rancière, J. (1981). *La nuit des prolétaires: Archives du rêve ouvrier*. Paris: Arthème Fayard.

Robaux, A. (1973). *Philippe Joseph Benjamin Buchez*. Dinant: Bourdeaux-Capelle.

Tardy, J.-N. (2010). Le Flambeau et le poignard: Les contradictions de l'organisation clandestine des libéraux français, 1821-1827. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 57(1), pp. 69-90.